



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/05/2023

Référence
27_2023

Objet de la délibération
Achats Ordinateurs portables

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Date de la convocation

Date d'affichage

Vote
MAJORITE
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023 et le 4 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mme LINGAT Nicole, MM : ANTOINE Jérôme, GAVAZZI Romain, JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, SONZOGNI Jean-Luc, VANZELLA Yoann

Excuses séance: Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAURICE Valérie à Mme LINGAT Nicole, M. CANARD Stéphane à M. SONZOGNI Jean-Luc

Absents séance:

Absent(s) : Mme DONGE Christine, M. LEBLANC Éric

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Objet de la délibération : **Achats Ordinateurs portables**

Afin de pouvoir réaliser les ateliers informatiques pour les habitants de la commune, le Maire propose l'achat de 6 ordinateurs reconditionnés, selon devis d'INFOCOPY SAS, pour un montant de 1 935 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce devis.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 05/05/2023
Le Maire
François DENEUX

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Le : 04/05/2023

Et

Publication ou notification du :
05/05/2023